

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2021

Présents : S. BONJEAN - C. CHEVALIER - M. GOUEFFON - J.M LAROCHE - D. MOUSSET -  
D. PAQUERIAUD - C. POMMIER - M. SIMON - B. TRONCIN - D. VIZIER - P. VIMONT

Absents : Grégory BASSET - Sophie BURGAT (procuration à Céline CHEVALIER) - Jean-Michel JAMET  
(procuration à Bernard TRONCIN - Florence JOUANET (procuration à Martine GOUEFFON) .

Secrétaire de séance : Bernard TRONCIN

### Ordre du jour :

#### ✚ **Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe de 17h50 et suppression d'un poste d'adjoint administratif de 17h50**

Mme GRESSIER Anne ayant été reçue au concours interne d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe, il est proposé de créer ce poste de 17h50 afin de pouvoir la nommer à compter du 1er septembre 2021 et de supprimer son poste actuel de 17h50 d'adjoint d'administratif. Il convient de déclarer la création de poste auprès du Centre de Gestion.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

#### ✚ **Création d'un poste d'agent de maîtrise de 35 heures et suppression d'un poste d'adjoint technique de 35 heures**

Monsieur AMELINE Fabien ayant été reçu à l'examen professionnel d'accès au grade d'agent de maîtrise, il est proposé de créer ce poste de 35 heures et de supprimer son poste actuel d'adjoint technique dès que la Commission Administrative Paritaire aura validé son avancement de grade. Il conviendra de déclarer la création de poste auprès du Centre de Gestion.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

#### ✚ **Demande de subvention amendes de police pour le CCAB (Séquence 5)**

Dans le cadre de la séquence 5 des travaux d'aménagement du bourg, les travaux prévoient la sécurisation des cheminements piétons, séparés de la voie de circulation. Ces travaux visant à sécuriser les modes actifs, une subvention peut être sollicitée auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police. Le montant estimatif des travaux s'élève à 97 212.00 € HT. Le taux de subvention est fixé à un niveau compris entre 20 et 30 %, défini en fonction de l'importance des demandes.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

#### ✚ **Demande de garantie emprunts EVOLEA**

- EVOLEA va souscrire 4 prêts (2 prêts PLUS, 1 prêt BOOSTER, 1 prêt PHB) d'un montant de 388 927.00 € pour l'acquisition et l'amélioration de 5 logements situés au 14 rue Charles Louis Philippe. Aussi, EVOLEA sollicite la commune pour accorder une garantie d'emprunt à hauteur de 80 % du montant des prêts.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

- EVOLEA va souscrire 1 prêt destiné au financement de l'opération « Soutien à la reprise des chantiers, Haut de bilan » d'un montant de 17 500.00€. Afin d'accompagner la reprise des chantiers de construction et de réhabilitation des logements sociaux, à la suite de la crise sanitaire, la Caisse des Dépôts et Action Logement apportent leur soutien via la mise en place d'un prêt à taux d'intérêt très avantageux. EVOLEA sollicite la commune pour accorder une garantie d'emprunt à hauteur de 80 % du montant du prêt.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

#### **✚ Rétrocession réseau assainissement du Pré Fleuron à Moulins communauté**

Par délibération du 19 décembre 2017, la société d'équipement de l'Auvergne a rétrocédé à la commune les terrains de voiries et les espaces publics du lotissement « Pré Fleuron » après achèvement des travaux. Il convient à présent de transférer à titre gratuit le réseau d'assainissement à la communauté d'agglomération de Moulins qui en est gestionnaire.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

#### **✚ Bilan et approbation du compte-rendu annuel d'activité de la ZAC**

Il est proposé d'approuver le bilan actualisé au 31.12.2020 ainsi que le compte rendu annuel d'activité. Martine GOUEFFON fait le compte-rendu de la ZAC. Les 5 premiers lots ont été vendus, des négociations sont en cours pour l'achat de terrains. La station d'épuration étant conforme, les obstacles concernant l'assainissement vont être levés et la deuxième tranche va pouvoir commencer.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

#### **✚ Signature convention de financement plan de relance numérique**

La commune a répondu à un appel à projet du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports pour un socle numérique dans les écoles élémentaires. Ce projet consiste en l'achat de quatre tableaux numériques, quatre ordinateurs portables et un espace numérique de travail (ENT) pour les quatre classes d'élémentaire. Il est subventionné à 70% pour le matériel et à 50% pour l'ENT. Il convient d'autoriser le Maire à signer la convention de financement

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

#### **✚ Questions diverses**

Monsieur le Maire fait part au Conseil des décisions qu'il a prises :

- Une moins-value de 200€HT sur le marché de COLAS pour la séquence 5.
- Renouveau de la ligne de trésorerie de 300 000€.

Didier PAQUERIAUD fait part des remerciements des communes des Alpes Maritimes pour le don de 1400€ fait par la commune à la suite des intempéries d'octobre 2020.

Monsieur le maire apporte des précisions concernant le projet de ferme solaire sur la propriété communale « Les Chaumes » route de Gouise. Il fait part de l'ordonnance de la cour administrative de Lyon de désistement du 12 Avril 2021 qui met fin à la procédure en cours. Messieurs Gagnol Alain, Siret Fabrice et Madame Vocat Nathalie ont déclaré se désister de leur requête. Il en a été pris acte par la cour administrative d'appel.

Ce projet important pour la municipalité, contesté depuis une dizaine d'années par les requérants va enfin pouvoir démarrer, la signature du bail emphytéotique (20 ans) va se concrétiser prochainement.

Michel Simon refait aux élus l'historique des nombreuses difficultés juridictionnelles rencontrées sur ce projet depuis le départ. Contestation de la zone NPV en 2011 destinée à recevoir des énergies renouvelables, recours en 2013 contre le premier permis de construire délivré par le préfet qui a conduit à son annulation, contestation de la modification du règlement de la zone NPV du PLU en 2016, contestation du deuxième permis de construire délivré par le préfet au Tribunal administratif en 2017 puis à la cour administrative d'appel de Lyon en 2020 qui se termine enfin par cette ordonnance de désistement. Il regrette toutes ces années perdues, l'énergie déployée pour défendre ce projet d'intérêt général qui devait apporter à la commune d'importantes ressources pendant la durée du bail de l'ordre de 2 000 000 d'€uros. On imagine que ce désistement ne s'est pas fait sans compensations financières, les indemnités demandées à Photosol dans les requêtes au tribunal étaient de l'ordre de 240 000€. Par contre, le retard pris dans ce projet occasionnera un manque à gagner pour la commune de l'ordre de 600 000€ sur la durée du bail.

Jean-Michel Laroche précise aussi que cette situation est due au fait que les baux à location précaire conclus à l'origine se sont transformés en fermage, alors que ce n'aurait pas dû être le cas si la location avait été alternée chaque année. Il s'étonne que certains puissent prétendre à des indemnités, Alain Gagnol a cessé son activité professionnelle, et sans repreneur familial, il n'avait plus aucun droit sur ces terres qui depuis cette cessation d'activité sont chaque année mises en vente d'herbe. Quand à Fabrice Siret, il ne peut évoquer la cession reprise à l'identique, la commune étant libre de ces terres et peu favorable à les lui louer dans un tel contexte.

L'atelier participatif de l'étude de revitalisation de bourg a réuni une vingtaine de personnes.

Philippine VIMONT quitte la séance à 20h06.

Martine GOUEFFON a fait appel à une association « Espoir de chat » pour stériliser les chats errants, ils devraient intervenir à partir du 28 juin.

Sylvie MERCIER enseignante en CP part en retraite au mois de juillet après 36 années passées à Bessay. Elodie Matichard qui travaillait en maternelle va la remplacer.

L'accueil de loisirs du centre social de Jaligny aura lieu à Bessay du 08 juillet au 06 août. Un CCAS aura lieu le 05 juillet pour étudier une demande d'aide sociale.

Bernard TRONCIN fait le point sur les travaux en cours, les chemins des Bourgeons, des Setiers, des Privaux et Louis Chambon ont été refaits, le terrain de tennis a été restauré, le changement de la main courante du terrain B est en cours, les volets aux écoles et sur le logement de Monsieur Sarrazin ont été posés, les travaux d'aménagement du CCAB côté sud sont finis. La route des Fourniers en très mauvais état a été refaite par Eiffage, la RD 300 de Bessay à la Ferté a été refaite par le Conseil Départemental.

Sylvain Bonjean annonce la livraison du bulletin municipal aux alentours du 01 juillet.

Christophe POMMIER a assisté au conseil d'école élémentaire, 93 enfants prévus à la rentrée mais la directrice annonce une forte baisse prévue à la rentrée 2023.

L'aide aux devoirs a accueilli 10 enfants.

Christophe POMMIER propose d'installer un composteur commun sur la place ou vers le jardin partagé ou vers les points tris. La journée du marché aux plantes a été un succès.

Danielle MOUSSET fait le compte-rendu de l'assemblée générale de la Sologne. La première réunion de « Pays d'Art et d'Histoire » a eu lieu, il est proposé de renforcer l'attractivité, la protection du patrimoine. Les « Sabots Bessaytois » lancent deux manifestations, une soirée cinéma en plein air le 27 août au stade avec le film de Franck Pizon et une soirée « beaujolais » le 27 novembre.

Dominique VIZIER annonce la suppression des tickets de cantine à la rentrée prochaine, il y aura un système d'inscription comme à la garderie et une facturation mensuelle. Le même système sera aussi adopté pour les tickets de garderie.

Céline CHEVALIER signale que des camions continuent de se garer sur les places réservées aux voitures de la séquence 3 entre la pharmacie et la rue de la Jolivette. Une association de « voisins vigilants » s'est créée à Bessay, peut-être serait-il intéressant de soutenir l'initiative en devenant une « mairie vigilante ». Cinq cents familles ont déjà fait le parcours PEPIT depuis un an.

Comme à l'accoutumé Jean Michel Laroche fait le compte rendu des principales informations de la communauté d'agglomération de Moulins

Martine Mussier s'est fait opérée de l'épaule, elle est remplacée par Madame TROUVE pendant son congé maladie.

Séance levée à 21h45